

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 8 juillet 2025 à 14h00

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY (93), Immeuble Européen – 7^{ème} étage – salle G – 1 Promenade Jean Rostand – 93000 BOBIGNY

EN UN SEUL LOT

Dans un ensemble immobilier sis à **DRANCY (93)**

70 avenue de la Division Leclerc

Cadastré section E n° 181

LOT N° 3 : UN STUDIO de 20,40 m² au 1^{er} étage, à droite
comprenant : entrée/ cuisine, salle d'eau avec WC, une pièce.

Les lieux sont occupés à titre gracieux.

Cette vente a lieu à la requête du **Syndicat des Copropriétaires du 70 Avenue de la Division Leclerc à DRANCY**, représenté par la SELAR BLEROT & ASSOCIES, Administrateurs Judiciaires, demeurant 26 Chemin de la Madeleine à BOBIGNY (93), nommé à cette fonction suivant ordonnance rendue le 3 Août 2017 et régulièrement prorogée depuis, ayant pour Avocat Me Jean-Claude GUIBERE, Avocat au Barreau de la Seine St Denis.

MISE À PRIX : 50.000 €

(CINQUANTE MILLE EUROS)

Les enchères peuvent être reçues que par ministère d'Avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

CONSIGNATIONS : 5.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

Fait et rédigé à BOBIGNY, le 26 mai 2025, par l'Avocat poursuivant, Signé Me Jean-Claude GUIBERE.

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

- ▶ À Maître **Jean-Claude GUIBERE** Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis, 34 rue de Bourgogne (93000) BOBIGNY, **TEL 01.48.969.969 Courriel:** cabinet.guibere@guibere.com dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente
- ▶ Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé (RG 24/10392)
- ▶ Sur les lieux pour visiter, le **lundi 23 juin 2025 de 16h. à 16h30**
- ▶ Sur INTERNET: www.vench.fr